

Envoyé en préfecture le 29/07/2022

Reçu en préfecture le 29/07/2022

Affiché le **29 JUIL. 2022**

ID : 022-200065928-20220726-ARRETE_22_201-DE



Arrêté n° 22/201

ARRETE DE MISE A JOUR DU PLU DE TREDARZEC

Mise à jour des annexes

Monsieur Joël LE JEUNE, Président de la Communauté d'Agglomération 'Lannion-Trégor Communauté' ;

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- VU le Code de l'Urbanisme et notamment les articles L 151-43, L 153-60, R 151-51, R 153-18,
- VU la délibération du Conseil Municipal de Trédarzec en date du 28 juin 2017 approuvant le PLU ;
- VU les pièces annexées ;

ARRETE

Article 1

Le Plan Local d'Urbanisme de Trédarzec est mis à jour à la date du présent arrêté afin de modifier :

- o Le plan des servitudes d'utilité publique
- o La liste des servitudes d'utilité publique

Article 2

Le Plan Local d'Urbanisme de Trédarzec mis à jour est tenu à la disposition du public en mairie de Trédarzec et au siège de Lannion-Trégor Communauté ainsi qu'en Sous-Préfecture aux jours et horaires habituels d'ouverture.

Article 3

Le présent arrêté sera affiché pendant un délai d'un mois en mairie de Trédarzec et mis en ligne sur le site internet de Lannion-Trégor Communauté.

Article 4

Le présent arrêté sera transmis à :

- Madame la Sous-Préfète de Lannion,

Il sera notifié à :

- Monsieur le Maire de Trédarzec
- Les services de l'Etat

FAIT à LANNION, le 26/07/2022

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES ARRETES



**PO/ Le Président,
Le 1^{er} Vice-Président
Frédéric LE MOULLEC**

Pour le Président,
Par délégation,
1^{er} Vice-Président
Frédéric LE MOULLEC

Le Président atteste le caractère exécutoire du présent arrêté, transmis au contrôle de légalité par télétransmission le... **29 JUIL. 2022**.....
Publié, mise en ligne sur le site internet de LTC le... **29 JUIL. 2022**.....
notifié le... **29 JUIL. 2022**.....



**PO/ Le Président,
Le 1^{er} Vice-Président
Frédéric LE MOULLEC**

Pour le Président,
Par délégation,
1^{er} Vice-Président
Frédéric LE MOULLEC

Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de son affichage.

LISTE DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE - TREDARZEC

Servitudes figurant au plan

AC1	Monument historique	Jardin de Kerdalo - Inscrit monument historique - 2007-06-22
		Croix du 18e siecle - Inscrite monument historique - 1927-12-22
		Chapelle Saint-Nicolas de Kerhir - Inscrite monument historique - 1964-06-16
		Jardin du Kestellic - Inscrit monument historique - 1992-08-04 - situé sur la commune de Plouguiel
		Manoir de Kerandraou - Classé monument historique - 2003-10-16 - située sur la commune de Troguéry
		Maison (65 rue Ernest Renan) - Inscrite monument historique - 1964-03-10 - située sur la commune de Tréguier
		Maison d'Ernest Renan - Classée monument historique - 1944-04-20 - située sur la commune de Tréguier
		Cathédrale Saint-Tugdual (ancienne) et cloître - Classée monument historique - 1840-01-01 - située sur la commune de Tréguier
		Maison (59 rue Ernest Renan) - Inscrite monument historique - 1964-03-10 - située sur la commune de Tréguier
		Maison à pans de bois - Classée monument historique - 1948-02-02 - située sur la commune de Tréguier
		Maison du 16e siecle (31 rue Ernest Renan) - Inscrite monument historique - 1946-06-12 - située sur la commune de Tréguier
		Maison (56 rue Ernest Renan) - Inscrite monument historique - 1964-03-10 - située sur la commune de Tréguier
		Eglise Saint-Yves - Classée monument historique - 1923-08-08 - située sur la commune de Tréguier
		Evêché (ancien) (partie classée de 1954) - Classé monument historique - 1954-04-12 - située sur la commune de Tréguier
		Maison (22 rue Ernest Renan) - Inscrite monument historique - 1964-03-10 - située sur la commune de Tréguier
		Maison (63 rue Ernest Renan) - Inscrite monument historique - 1996-10-22 - située sur la commune de Tréguier
		Poste - Inscrite monument historique - 1995-11-21 - située sur la commune de Tréguier
		Maison (18 place de Notre-Dame-de-Coatcolvezou) - Inscrite monument historique - 1964-03-10 - située sur la commune de Tréguier
		Maison (12 place de Notre-Dame-de-Coatcolvezou) - Inscrite monument historique - 1964-03-10 - située sur la commune de Tréguier
		Maison (10 place de Notre-Dame-de-Coatcolvezou) - Inscrite monument historique - 1964-03-10 - située sur la commune de Tréguier
AC2	Site inscrit et classé	Estuaires du Trieux et du Jaudy - site classé - 1916-12-02
		Littoral Penvenan Plouha - site inscrit - 1974-02-24
EL8	Amer, phare et sémaphore	Rosedo Feu

Envoyé en préfecture le 29/07/2022

Reçu en préfecture le 29/07/2022

Affiché le

ID : 022-200065928-20220726-ARRETE_22_201-DE

EL9	Passage des piétons sur le littoral	KERBORS
PT1	Télécommunication - protection contre les perturbations électromagnétiques	PLEUMEUR-GAUTIER/KERPUNS
PT2	Télécommunication - protection contre les obstacles	PLEUMEUR-GAUTIER/KERPUNS

Servitudes ne figurant pas au plan

INT1	Cimetière	TREDARZEC Cimetière
T7	Extérieur des zones de dégagement	ZONE DE DEGAGEMENT DE BRETAGNE

